

## ***Consultation en vue du Synode sur la Famille***

### **1. Enseignement de la Bible et du Magistère sur la famille**

1a. Ma connaissance des enseignements bibliques et du Magistère sur la famille :

Nulle  Pauvre  Bonne

1b. Pour ce que je connais de ces enseignements

Je les accepte pleinement

Je les accepte mais je ne les pratique pas

Je les accepte difficilement

Je ne les accepte que dans certains domaines

Je ne les accepte pas

1c. Dans la mesure où je les accepte, voici les enseignements qui m'aident le plus dans ma vie de famille :

1d. Voici quelques raisons pour ne pas pratiquer ou ne pas accepter ces enseignements :

### **2. Préparation au mariage et accompagnement des familles**

2a. Avant le mariage

Je n'ai pas reçu de préparation spécifique

J'ai reçu une préparation assez superficielle

J'ai reçu une bonne préparation

2b. Après le mariage

Notre couple n'a pas eu besoin d'accompagnement

Nous aurions eu besoin mais nous n'avons pas trouvé d'accompagnement

Notre couple fait (a fait) partie d'un mouvement pour des familles chrétiennes

Nous nous sommes sentis accompagnés et aidé par d'autres chrétiens

Nous avons compris la place de nos familles dans la communauté chrétienne

Nous avons compris la mission de nos familles chrétiennes dans nos sociétés

2c. Des suggestions pour une meilleure insertion des familles dans la vie de la paroisse et du diocèse :

2d. Des suggestions pour que notre vie en famille profite de notre séjour en Tunisie

2e. Des suggestions pour qu'à travers nos familles Dieu rencontre ceux qui nous entourent :

2f. Des suggestions pour un meilleur accompagnement des familles en difficultés

2g. Des suggestions pour une meilleure préparation de nos jeunes au mariage

### **3. Accompagnement des couples mixtes**

3.a Situation personnelle. Je suis marié

- À une personne baptisée non pratiquante   
Et je suis marié(ée) à l'église  Et je ne suis pas marié(ée) à l'église
- À une personne non baptisée de culture chrétienne   
Et je suis marié(ée) à l'église  Et je ne suis pas marié(ée) à l'église
- À une personne musulmane non pratiquante   
Et je suis marié(ée) à l'église  Et je ne suis pas marié(ée) à l'église
- À une personne musulmane pratiquante   
Et je suis marié(ée) à l'église  Et je ne suis pas marié(ée) à l'église

3.b Préparation au mariage. Aujourd'hui, avec du recul, je sens qu'avant mon mariage  
J'étais suffisamment préparé pour vivre dans un foyer mixte   
Je n'étais pas suffisamment préparé pour vivre dans un foyer mixte

3.c Pour ceux (celles) mariés à l'église, dans le cadre de la communauté chrétienne :  
J'ai suivi une bonne préparation   
Je n'ai pas suivi de préparation   
Ma préparation était insuffisante

3.d Pour ceux non mariés à l'église et pour ceux qui se sont mariés à l'église après une plus  
ou moins longue période de cohabitation civile :  
J'ai toujours été pratiquant, avant et après mon mariage civil   
J'ai retrouvé ma pratique religieuse après une période plus ou moins longue de vie en  
couple mixte

3.e Participation à l'Eucharistie  
À la messe, je ne reçois pas la communion   
À la messe, je reçois parfois la communion   
À la messe, je reçois toujours la communion

3.f Quelle est, et quelle pourrait être la place des couples mixtes dans ta communauté  
chrétienne ?

3.g Quel est et quel pourrait être le rôle des couples mixtes dans le dialogue interculturel et  
interreligieux ?

3.h Des suggestions pour que la communauté chrétienne accompagne mieux les couples  
mixtes ?

### **4. Accompagnement des couples en situation juridiquement irrégulière**

4.a Situation actuelle du couple :

- Pas de mariage civil ou religieux, nous cohabitons
- Un membre divorcé, maintenant nous cohabitons
- Un membre divorcé, maintenant mariés civilement
- Tous deux divorcés, maintenant nous cohabitons
- Tous deux divorcés, maintenant mariés civilement

4.b Situation spirituelle

- Je me considère chrétien pratiquant
- Je me considère chrétien qui pratique de temps à autre
- Je me considère chrétien non pratiquant
- Je ne me considère plus chrétien

#### 4.c Situation dans la communauté chrétienne

- Je me sens accueilli et accompagné
- Je me sens accueilli mais pas accompagné
- Je ne me sens pas accueilli
- Je trouve la communauté indifférente à ma situation

#### 4.d Participation à l'Eucharistie

- À la messe, je ne reçois pas la communion
- À la messe, je reçois parfois la communion
- À la messe, je reçois toujours la communion

4e. Quelles seraient mes demandes à l'Église à propos des sacrements de l'Eucharistie et de la réconciliation ?

4f. Quels seraient mes conseils à ceux ou celles (prêtres, aumôniers, évêques) qui accompagnent les couples en situation juridiquement irrégulière ?

## 5. Questions ouvertes :

*Le Père Nicolas, vicaire générale, devra faire un résumé de nos contributions et celles des autres chrétiens du Maghreb. Son résumé devra arriver à Rome avec des centaines d'autres. Il ne devrait donc remplir que trois ou quatre pages. Pour aider le Père Nicolas, voici les lignes de réflexion qu'il devrait suivre et auxquelles vous êtes invités à réagir, dans une espèce de résumé de ce que vous avez répondu dans le questionnaire ci-dessus :*

Au regard de notre réalité et de notre vécu en Tunisie :

- 1 - Quels sont les points spécifiques à notre contexte, au sujet de la famille et du mariage, dont il serait important, selon vous, d'informer le Pape et le Synode ?
- 2 - Quelles questions relatives à la famille et au mariage souhaiteriez-vous que le Synode aborde en octobre 2014 ? Pouvez-vous en préciser les raisons ?
- 3 - Quelles propositions concrètes souhaiteriez-vous soumettre au Pape François concernant la pastorale de la famille et du mariage aujourd'hui ?

## 6. Point final

Le Canon 212 § 2 du Droit Canon dit : « *Les fidèles ont la liberté de faire connaître aux pasteurs de l'Eglise leurs besoins surtout spirituels, ainsi que leurs souhaits* ». Et le § 3 ajoute : « *Selon le devoir, la compétence et le prestige dont ils jouissent, ils ont le droit et même parfois le devoir de donner aux Pasteurs sacrés leur opinion...* »

Il n'y a pas donc besoin d'attendre un questionnaire pour donner son avis sur des questions qui nous concernent si intimement. Puis, le Pape François est en train d'accepter une habitude jésuite, celle de recevoir nos lettres personnelles avec nos propres pensées... Vous aussi, vous êtes libre de lui écrire.

